



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 1^{er} septembre 2014 à 14 heures 30, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Membres ayant voix délibérative

Nombre de membres en exercice : 22.

Membres présents : Mesdames Annie Bel, Annie Cazard, Renée-Claude Coussergues suppléante de Madame Simone Anglade, Sylvie Lopez, Messieurs Jean-François Albespy suppléant de Madame Monique Aliès, Jean-Claude Anglars, André At, Jacques Barbezange, Pierre Beffre suppléant de Monsieur Bertrand Cavalerie, Eric Cantournet, Michel Costes, Jean-Claude Fontanier, Camille Galibert suppléant de Monsieur Serge Roques, Jean-François Galliard, Alain Pichon, Jean-Louis Roussel et Christophe Saint-Pierre.

Membres absents ou excusés : Mesdames Monique Aliès, Simone Anglade, Messieurs Bertrand Cavalerie, Jean-Louis Denoit, Alain Fauconnier, Jean-Louis Grimal, René Lavastrou, Serge Roques et Claude Salles.

Membres ayant voix consultative

Membres présents : Madame Natalie Alazard, médecin-chef, Messieurs Lionel Coursières, Eric Flores, directeur départemental, Michel Galtier, Benoît Tomczak, .

Membres absents ou excusés : Madame Marie-Pierre Arènes, payeur départemental, Messieurs Alain Garibal, Patrice Jouet.

Membre de droit : Madame le Préfet, représentée par Monsieur Richard Mir, directeur de cabinet.

Date de convocation : 13 août 2014.

11 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION AU COMITÉ CONSULTATIF DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Vu le rapport n° 9.

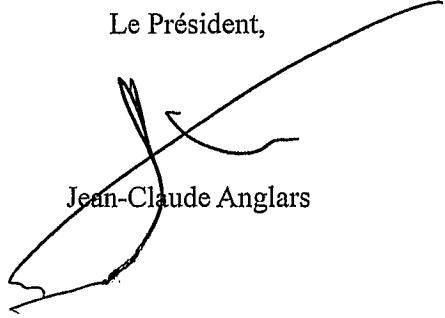
Considérant qu'il appartient, conformément à l'arrêté ministériel du 7 novembre 2005 modifié, au conseil d'administration de désigner les 7 membres de l'administration siégeant au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, que les représentants de l'administration sont ceux siégeant au comité technique du SDIS auxquels s'ajoutent des membres du conseil d'administration si le nombre de représentants de l'administration au comité technique est inférieur à 7.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil d'administration désigne les personnes suivantes pour siéger au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires :

Titulaire	Suppléant
Jean-claude Anglars	René Lavastrou
Serge Roques	Claude Salles
Monique Aliès	Jean Milesi
Sylvie Lopez	Michel Gantou
Christophe Saint-Pierre	Annie Cazard
Olivier Théron	Fabrice Ménager
Nicolas Fardeau	William Buchet

Fait à Rodez, le 12 SEP. 2014

Le Président,


Jean-Claude Anglars